

«Valérie Létard, Sénatrice du Nord, demande à Emmanuel Macron de tenir ses engagements pour assurer la pérennité de la filière de production et de transformation de l'acier»

20/10/2015

# Valérie Létard, Sénatrice du Nord, demande à Emmanuel Macron de tenir ses engagements pour assurer la pérennité de la filière de production et de transformation de l'acier

*Valérie Létard, Sénatrice du Nord, a interpellé le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique sur les plans sociaux engagés par le Groupe Vallourec à l'occasion des questions au Gouvernement : « Quelles mesures concrètes le gouvernement va-t-il prendre pour tenir ses engagements et accompagner le groupe Vallourec afin d'assurer sa pérennité en France ? ».*

Le 29 avril dernier, le Groupe Vallourec, *leader* mondial dans le domaine des tubes d'acier avait annoncé la suppression de 600 emplois en France. Il vient d'engager trois Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) pour ses usines du Nord, de la Côte d'Or et de la Seine Maritime. « *Dans ses sites du Nord, ce sont 319 emplois qui vont être supprimés* », a rappelé la Sénatrice. Parallèlement, l'entreprise n'a toujours pas trouvé d'actionnaire majoritaire pour son aciérie de Saint-Saulve, a-t-elle ajouté.

Une concertation animée par le Préfet de Région, à la demande d'Emmanuel Macron, témoigne de l'engagement des dirigeants de Vallourec, de l'Etat, des élus locaux et des partenaires sociaux, a noté Valérie Létard. Cependant, face à la dégradation des marchés pétroliers et à la concurrence asiatique « *l'inquiétude grandit face au risque de fermeture qui pèse sur la filière* », s'est-elle alarmée.

La Sénatrice a rappelé que le Ministre de l'Economie avait pris l'engagement qu'il n'y aurait aucune fermeture de site et aucun licenciement dans ce pôle d'excellence industrielle, « *mais aujourd'hui nous attendons toujours des réponses à nos questions* ».

« *Quelles mesures concrètes le gouvernement va-t-il prendre pour tenir ses engagements et accompagner le groupe Vallourec afin d'assurer sa pérennité en France ?* », a-t-elle demandé au Ministre. « *En sa qualité d'actionnaire de l'entreprise, quel rôle l'Etat entend-il jouer dans le futur actionariat de l'aciérie de Saint-Saulve ?* ».

Pour la Sénatrice, répondre à ces questions constitue une occasion unique pour l'Etat de soutenir Vallourec et ses salariés. « *Il est essentiel de mettre en place une véritable stratégie visant à maintenir durablement en France une capacité compétitive de production et de transformation de l'acier* » a-t-elle conclu.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)